

Votations fédérales du 9 février 2014

Non à une initiative rétrograde, oui à la solidarité dans le système de santé.

Le régime du délai accepté par le peuple en 2009 à une large majorité (72%), permet à toutes les femmes en Suisse d'avoir recours légalement à une interruption de grossesse dans des conditions sanitaires normales, encadrées professionnellement. Ce système a fait ses preuves depuis plusieurs années. La solution du délai prévoit la possibilité d'une interruption de grossesse dans les douze premières semaines de grossesse. Et est pris en charge par les caisses-maladie.

L'initiative de l'UDC promet le démantèlement de cette avancée sociale majeure. Et propose une fois de plus de reporter le risque sur les individus, plutôt que de l'assumer collectivement. L'initiative remet en cause le droit fondamental des femmes de disposer librement de leur corps. Mais surtout, et c'est souvent le cas pour ce parti qui se prétend défenseur des intérêts du « petit » peuple, l'initiative s'attaque aux femmes des classes populaires, celles qui ne bénéficient pas de moyens suffisants pour aborder la question de l'avortement le plus sereinement possible, en cas de suppression du financement par le système de santé.

Cette initiative crée donc un rapport direct entre la situation financière des femmes et la décision d'interrompre ou non leur grossesse. Le pire étant, pour des femmes n'ayant pas les ressources financières pour une IVG dans un cadre professionnel, de s'en remettre à des solutions bon marché, voire illégales. Mettant ainsi directement leur santé, voire leur vie, en danger.

Ces solutions « bricolées » et dangereuses auraient certainement un impact important sur les coûts de santé. Ce que l'UDC veut supprimer au travers de toutes ses initiatives c'est le principe de solidarité. Cette initiative sape ce principe et discrimine gravement les femmes. CS-POP Jura fait de la solidarité le moteur de son action politique. La solidarité entre hommes et femmes, la solidarité entre migrants et résidents, la solidarité entre tous les salariés.

Il invite donc les citoyen-ne-s de toute la région à voter massivement NON à l'initiative « financer l'avortement est une affaire privée ».

CS-POP Jura